



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Date : 25 Juillet 2022

Pays : Côte d'Ivoire

Description de la mission : Recrutement d'un.e consultant national.e en charge de l'élaboration des notes de synthèses (notebook) des études réalisées dans le cadre du Projet NAP-GCF.

Nom du projet : CIV 10 00103170 "Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire"

Durée de la mission/services : Trente (30) jours étalés sur deux (2) mois

L'offre doit être soumise à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement
01 BP 1747 ABIDJAN 01
ANGLE AVENUE MARCHAND RUE GOURGAS
PLATEAU EN FACE DE LA RADIO**

ou par courrier électronique à l'adresse procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le

09 Août 2022 à 17H00

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le service des Achats répondra par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

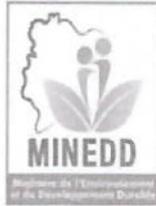
Cordialement,

Amadou MAIGA

Représentant Résident Adjoint/Opérations



9



Projet : CIV 10 00103170 "Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire"

Termes de référence

Recrutement d'un.e (01) Consultant.e national.e en charge de l'élaboration des notes de synthèses (notebook) des études réalisées dans le cadre du Projet NAP-GCF.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Côte d'Ivoire les changements climatiques ont des effets néfastes sur la plupart des secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture, les ressources en eaux, l'utilisation des terres, les ressources côtières, les forêts et la santé. En outre, le pays fait face de manière récurrente à des inondations, de tempêtes, de glissements de terrain, de sécheresses et de l'érosion côtière imputables à une augmentation des températures et la perturbation des régimes des précipitations. Le Gouvernement ayant pris la pleine mesure des enjeux liés à la croissance économique inclusive et résiliente, dans un contexte marqué par les effets néfastes du changement climatique a, à l'instar de nombre de pays en développement, souscrit sans équivoque à l'accord mondial sur le climat de Paris de 2015.

Ainsi, dans un contexte de mise en œuvre de ses Contributions Déterminées Nationales (CDN) soutenu par l'élaboration du Plan National d'Adaptation au changement climatique (PNA) de la Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et en étroite collaboration avec le PNUD bénéficie d'un appui du Fonds Vert pour le Climat (FVC). Cet appui sert à la mise en œuvre du « **projet de renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire (NAP-GCF)** ». Le projet vise à : (i) renforcer le cadre institutionnel pour l'ACC et les capacités nationales à développer une base de connaissances ; (ii) présenter les priorités d'adaptation pour les cinq secteurs les plus vulnérables dans le document cadre du PNA, en améliorant l'intégration dans la planification nationale et sectorielle du développement et ; (iii) renforcer les mécanismes de financement durable pour l'ACC, y compris via l'engagement du secteur privé, l'innovation, et l'identification de projets pilotes.

Durant sa première phase, le projet couvre les cinq (05) secteurs clés à forte vulnérabilité (agriculture, ressources en eaux, utilisation des terres, ressources côtières, santé) avec une prise en compte transversale du Genre. Lors de la mise en œuvre du projet, de nombreuses études ont été menées.

En vue d'élaborer un rapport synthétique sur l'ensemble des études réalisées, il est procédé au **recrutement d'un.e (01) Consultant.e national.e en charge de l'élaboration des notes de synthèses (notebook) des études réalisées dans le cadre du Projet NAP-GCF.**

M

Vn

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de cette étude est d'élaborer l'ensemble des études réalisées dans le cadre du Projet NAP-GCF.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire l'inventaire de toutes les études réalisées sur le projet NAP-GCF ;
- Proposer un cadre méthodologique d'élaboration des notes de synthèses (notebook) des études ;
- Proposer des notes de synthèses (notebook) des études.

3. RESULTATS ATTENDUS

- a) Un (01) rapport sur les études réalisées sur le projet NAP-GCF est élaboré ;
- b) Le cadre méthodologique d'élaboration des notes de synthèses (notebook) est validé ;
- c) Un (01) rapport sur les notes de synthèses (notebook) des études est élaboré.

4. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet NAP-GCF, le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le/la consultant.e. devra conduire l'étude selon le phasage ci-dessous :

Phase 1 : Cadrage de la mission, méthodologie et plan de travail.

- Décrire brièvement la compréhension des Termes de référence ;
- Cadrer la mission en vue de comprendre le contexte de développement des notes de synthèses (notebook) des études ;
- Produire un plan de travail détaillé ;
- Décrire la méthodologie adoptée, les étapes de déroulement de l'étude ainsi qu'un calendrier, etc.

A la fin de la phase 1, le/la consultant.e. devra soumettre un rapport de cadrage à l'Unité de Gestion du Projet (UGP), comprenant tous les points de cette phase.

Phase 2 : Étude diagnostique approfondie et élaboration des notes de synthèse

- Faire la revue documentaire des études réalisées sur le projet ;
- Faire le résumé de chaque étude ;
- Présenter les objectifs des différentes études ;
- Faire ressortir les résultats clés des études ;
- Faire les enseignements à tirer ou leçons apprises dans les différentes études ;
- Faire ressortir les principales recommandations des différentes études ;
- Proposer un canevas pour le développement des notes de synthèses (notebook) des études.

A la fin de la phase 2, le/la consultant.e. s devra soumettre un rapport provisoire de notes de synthèses (notebook) sur les études.

Phase 3 : Validation & communication

- Co-animer la validation du rapport sur les notes de synthèses (notebook) ;

M



- Produire le rapport final de notes de synthèses (notebook) sur les études.

A la fin de la phase 3, le/la consultant.e. devra soumettre (i) un rapport définitif de l'étude.

5. LIVRABLES

Les différents livrables attendus à l'issue de cette mission sont les suivants :

- Rapport de cadrage de l'étude ;
- Rapport provisoire de l'étude ;
- Rapport définitif de l'étude.

6. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la prestation est de trente (30) jours, y compris la période de rédaction des livrables. La prestation sera réalisée sur une période **de deux (02) mois au maximum, entre mai et juin 2022**. Les mesures de lutte contre le COVID-19 devront être appliquées dans le cadre de cette mission.

NB : Compte tenu de la situation sanitaire mondiale, liée au COVID-19 et des mesures prises par tous les pays, les travaux en « home based » et à distance seront privilégiés. Cependant la réalisation des voyages et missions de terrain, indispensables dans le cadre des présents services, feront l'objet de flexibilité.

PAIEMENTS DU CONSULTANT

En collaboration avec le PNUD et le PNCC, le Consultant devra produire les livrables suivants :

LIVRABLES	MONTANT (%)
Rapport provisoire de l'étude	50%
Rapport final de l'étude	50%

7. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/La consultant.e. travaillera en étroite collaboration avec le Programme National Changements Climatiques (PNCC). L'étude sera conduite sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet. Ainsi, une collaboration étroite et des échanges permanents avec les structures de gestion du projet seront nécessaires en vue de permettre un suivi continu et de faire face aux difficultés éventuelles pouvant entacher la bonne exécution de l'étude.

8. LIEU D'AFFECTATION

Les services seront réalisés en Côte d'Ivoire. Des missions pourront être effectuées dans le cadre de cette consultance, dans la limite des restrictions liées à la COVID-19.

9. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Avoir au minimum un diplôme Bac+4 (Ingénieur ou Master) en Sciences, Génie de l'Environnement, Économie, Statistique, Économie de l'environnement, Sciences et Technologies, Agronomie, Changements climatiques, Gestion de Projet ou tout autre domaine connexe ;
- Minimum trois (03) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques ;
- Excellente connaissance des CDN de la Côte d'Ivoire et des secteurs prioritaires ;
- Excellente connaissance du processus PNA en Côte d'Ivoire ;

M

- Très bonne connaissance du Projet NAP-GCF ;
- Capacité à animer des ateliers multipartites au niveau national ;
- Solides compétences en communication, y compris des compétences démontrées en matière de rédaction et de présentation ;
- Capacité à interagir dans le travail avec les différents acteurs, publics et privés ;
- Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales ;
- Expérience de travail en Côte d'Ivoire serait un atout majeur ;
- Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales.

10. LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française. La connaissance de l'anglais serait un atout.

11. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la consultant.e devrait être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission le cas échéant.

12. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
1.	Expertise du consultant dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification, capacités et expérience							
1.1	Expérience avérée en matière de changements climatiques ¹	30					
1.2	Expérience dans le domaine des CDN, du processus PNA et précisément en matière d'élaboration de notes de synthèse (notebook) ²	15					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total 1		50					

¹ Au moins 03 expériences en matière de changement climatique, en raison de 10 points par expérience

² Au moins 03 expériences en raison de 5 points par domaine

17

Vh

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total 2		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants des tâches / responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	15					
Total 2		40					

13. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre :

- (i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.
- (ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail.

2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références (numéro de téléphones et email à préciser).

M

✓

14. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

Voyage :

Tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

15. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

Analyse cumulative

Critère	Coefficient	Point Max.
<u>Offre technique</u>	70%	
• Expertise du consultant dans le domaine		50
• Plan de travail		10
• Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR		40
<u>Offre financière</u>	30%	

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- a) Efficace/conforme/acceptable, et
- b) Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.
 - * Poids des critères techniques : 70%
 - * Poids des critères financiers : 30%

Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur un total de 100 points seront pris en compte pour l'évaluation financière

V4

M